

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par

ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition féminine

Communiqués par société d'État

Société de développement du Yukon

Société d'énergie du Yukon



Société d'habitation du Yukon

Société des alcools du Yukon

Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon



Communiqués conjoints

Nouvelles du premier ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées



Pour diffusion immédiate numéro 09-240

Le 13 octobre 2009

Possibilités de formation professionnelle pour les jeunes travailleurs en milieu rural

WHITEHORSE – Grâce au ministère de l'Éducation du gouvernement du Yukon et à la Chambre de commerce du Yukon, les jeunes en milieu rural ont maintenant accès à un nouveau programme de formation pour améliorer leur employabilité.

Le programme de formation professionnelle des jeunes travailleurs, mis sur pied par la Chambre de commerce, permettra à des employeurs d'obtenir une subvention salariale égale à 80 % du taux horaire qu'ils offrent, jusqu'à un maximum de 12 \$. En contrepartie, ces derniers doivent être en mesure d'offrir aux jeunes en milieu rural de la formation en cours d'emploi et du travail à temps plein variant de 420 heures à 700 heures. Au total, 29 subventions salariales seront disponibles.

« Notre gouvernement croit en l'utilité d'aider les jeunes Canadiens à accéder aux ressources dont ils ont besoin pour apporter leur contribution au Canada », a dit la ministre fédérale des Ressources humaines et du Développement des compétences, M^{me} Diane Finley. « Dans le cadre de l'accord sur le marché du travail avec le Yukon, nous faisons en sorte que tous les Canadiens soient aptes à occuper un emploi afin qu'ils puissent contribuer à l'économie du pays. »

« Par l'intermédiaire du programme de formation professionnelle des jeunes travailleurs, le ministère de l'Éducation subventionne des possibilités d'emploi immédiates, et à long terme, pour les jeunes dans leurs régions respectives, en encourageant les employeurs à fournir une formation en milieu de travail », a indiqué le ministre de l'Éducation, M. Patrick Rouble. « Cette subvention salariale incitera les employeurs à faire preuve d'initiative en misant sur des jeunes travailleurs lorsqu'ils sont à la recherche de personnel pour combler les besoins de leur entreprise. »

« La Chambre de commerce du Yukon est très heureuse de mettre sur pied ce programme de formation au nom des gouvernements du Yukon et du Canada », a déclaré le président de la Chambre de commerce du Yukon, M. Jerome Babyn. « Tout ce qui touche à l'emploi est pour nous une grande priorité et nous nous réjouissons à l'avance de pouvoir aider les jeunes Yukonnais à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi enrichissant, tout en épaulant les entreprises de chez nous. »

Les jeunes représentent un fort pourcentage des personnes sans emploi qui ne sont pas admissibles à de la formation ou d'autres formes d'assistance en vertu du programme d'assurance-emploi. Ces personnes ont aussi souvent de la difficulté à obtenir ou à conserver un emploi par manque de compétences transférables et d'expérience sur le marché du travail.

Le programme de formation professionnelle des jeunes travailleurs est offert aux personnes âgées de 18 à 25 ans, sans emploi, et ce, peu importe qu'ils soient admissibles ou non aux prestations d'assurance-emploi.

La Direction de l'enseignement postsecondaire participe à la réalisation du programme en fournissant 300 000 \$ en vertu de l'accord Canada-Yukon sur le marché du travail (AMT). Dans le cadre de l'AMT, le gouvernement du Canada fournit du financement au Yukon afin d'accroître les possibilités de formation pour les personnes, y compris celles qui sont peu spécialisées et qui ont besoin de compétences essentielles pour atteindre leur plein potentiel. L'AMT cible principalement les personnes souvent exclues de la main-d'œuvre, y compris les membres des Premières nations, les travailleurs âgés, les jeunes, les bénéficiaires de l'assistance sociale et les personnes handicapées.

-30-

Renseignements :

Emily Younker Communications Conseil des ministres 867-633-7961 mailto:emily.younker@gov.yk.ca	Michele Royle Communications Éducation 867-393-7102 michele.royle@gov.yk.ca
Dave Austin, président Chambre de commerce du Yukon 867-667-2000	

<%img_newsarticle%>